



Circuit Régional 2024 de Dressage

Règlement

REGLEMENT POUR LES ETAPES CIRCUIT REGIONAL DRESSAGE 2024

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle Aquitaine a décidé pour l'année 2024 de reconduire le circuit REGIONAL sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, en poursuivant plusieurs objectifs :

- ✓ Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers amateurs pratiquant la compétition de Dressage et les encourager à participer aux Championnats Nationaux.
- ✓ Valoriser les organisateurs et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité.
- ✓ Développer les compétitions sur l'ensemble de la région
- ✓ Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales
- ✓ Valoriser les épreuves Grand Prix et permettre aux cavaliers de bénéficier de points supplémentaires par l'application d'un coefficient 2 sur les listes de classement FFE en vue des qualifications pour les championnats.

Les organisateurs de ces concours sont choisis pour la qualité de leurs infrastructures et leur engagement sportif. Ils signent un contrat avec le CRENA.

ARTICLE I : CIRCUIT

Les épreuves du circuit régional 2024 ont lieu sur des concours répondant au cahier des charges défini par Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle Aquitaine, via la commission de Dressage. Le circuit régional se court en individuel sur les épreuves Grand Prix des catégories Amateur.

Le circuit régional se court sur 3 étapes et une finale

La participation à la finale est obligatoire pour prétendre au classement général.

ARTICLE II : OFFICIELS DE COMPETITION

Le président du concours est si possible hors CRENA.

Pour compléter le jury, l'organisateur choisi d'autres juges, avec l'aide de la commission, en nombre suffisant pour un bon déroulement du concours.



Circuit Régional 2024 de Dressage

Règlement

ARTICLE III : CLASSEMENT

Pour prétendre au classement général, les points obtenus sur toutes étapes comptent et la participation à la finale est obligatoire.

Le circuit régional Dressage est doté d'un classement individuel dans chacune des quatre catégories : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2 et Amateur 3.

Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour le classement du circuit régional et figurant sur la liste fédérale des cavaliers licenciés en région Nouvelle Aquitaine à la clôture des engagements, sont inscrits automatiquement aux classements individuels du grand régional de leur catégorie.

Les cavaliers s'engagent dans les concours étapes du circuit régional par l'intermédiaire du système fédéral FFE COMPET.

Lors de chaque étape du circuit régional, le pourcentage obtenu est pris en compte. Le cavalier peut participer à autant d'étapes du circuit régional qu'il le souhaite, mais seuls ses deux meilleurs pourcentages de la saison seront pris en compte avant la finale. Lors de la finale seront additionnés les deux pourcentages de l'année plus celui de la finale afin d'établir le classement général. En cas d'égalité sera pris en compte le nombre d'étapes courues puis en cas de nouvelle égalité le meilleur pourcentage lors de la finale, puis en cas de nouvelle égalité le meilleur pourcentage de l'année, en cas de nouvelle égalité les prix seront partagés entre les 2 cavaliers.

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux mais devra déclarer le niveau dans lequel il court le circuit régional, au plus tard la veille du 1er jour de la finale à l'organisateur de celle-ci.

Un cavalier est en droit de présenter plusieurs chevaux par épreuve y compris à la finale, mais seul le meilleur résultat sera pris en compte pour le classement.

Le cavalier est pris en compte pour le classement final et non le couple (un cavalier peut donc engranger des points avec des chevaux différents sur les étapes et la finale) mais il ne pourra prétendre qu'à un seul classement dans une seule catégorie.

Circuit Régional 2024 de Dressage

Règlement

ARTICLE IV : REMISE DES PRIX ET RECOMPENSES

- Les étapes (y compris l'étape finale)

Pour chaque étape, outre la remise des prix des épreuves effectuées par l'organisateur, une remise des prix **spécifique** au circuit régional, réservée aux cavaliers de Nouvelle Aquitaine, est réalisée à laquelle sont conviés les 3 premiers du classement de l'étape.

Plaques, flots et cadeaux « circuit régional » sont offerts par le CRENA.

- Le classement général du circuit (lors de la finale)

Sont appelés à cette remise des prix les 3 meilleurs cavaliers de chaque catégorie.

La remise des prix du classement définitif se déroule pendant le concours support de la finale. La présence des cavaliers récompensés en tenue est obligatoire, sans quoi les cadeaux ne sont pas distribués.

ARTICLE V : DIVERS

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions réglementaires.

ARTICLE VI : PROGRAMME

DATE	VILLE	CLUB
08 et 12 mai	LIMOGES ST HILAIRE BONNEVAL (87)	LES CHEVAUX DE MONCONTOUR
31 mai au 2 juin	ASCAIN (64)	ELEVAGE D'HULM
30 août au 1er Septembre	BIARRITZ (64)	ASSO SPORTIVE POLE EQUESTRE BIARRITZ
27 au 29 Septembre	SAINT MEDARD EN JALLES (33)	UCPA